

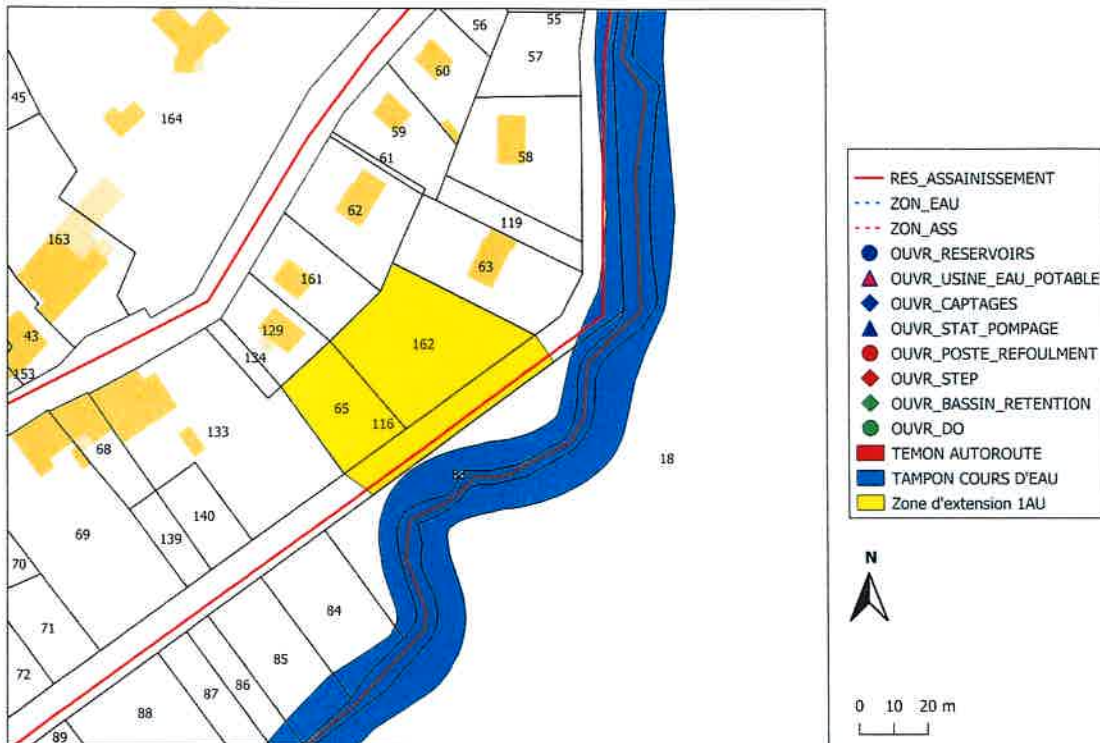
**AVIS SUR LES FUTURES ZONES D'EXTENSION (HABITAT ET ECONOMIE) OUVERTES A L'URBANISATION
POUR LES DESSERTES EN EAU POTABLE ET EN ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES**

Expéditeur :

Commune de Rainville
213 rue du han
88170 RAINVILLE

Destinataire :

CCOV
2 bis, Avenue François de Neufchâteau
88300 NEUFCHATEAU



Desserte en eau potable :

Une extension du réseau d'eau sur une largeur de 60 mètres sera nécessaire

Desserte en assainissement (eaux usées) :

La zone est desservie par un réseau d'assainissement de type eaux usées strict pouvant collecter les eaux usées des futures constructions.

Le coût du branchement et la participation à l'assainissement collectif (PAC) sont à la charge du pétitionnaire.